



COMMUNICATION PORTANT SUR LE THEME :
*« L'analyse des flux: flux de céréales, des fruits et légumes, des
tubercules et du bétail-Grandes tendances et nouvelles
géographies dans la période récente »*

Présenté par : L. Mathias ZIGANI

Docteur en Economie Rurale et Agro - Alimentaire
Directeur de l'Organisation des Marchés
des Produits Agricoles

juin 2009

I. Flux de Céréales

1.1 Contexte

Les statistiques agricoles estiment à 88% les surfaces agricoles emblavées en mil, maïs et sorgho, qui représentent 70% de l'alimentation burkinabé

Les analyses menées à partir des enquêtes montrent qu'environ 80% de la consommation urbaine et 9% de la consommation en zone rurale passent par le marché. En d'autres termes, on estime que chaque année plus 400.000 tonnes de céréales font l'objet de transactions commerciales sur une production annuelle variant entre 3,5 et 4 millions de tonnes.

En dehors du dolo et du petit mil en restauration (bouillie, déguè, etc.), l'essentiel des produits transformés transite très peu par le marché.

Des produits transformés par la voie industrielle et semi-industrielle concernent des quantités estimées entre 10.000 et 12.000 tonnes annuellement.

La société Nationale de Gestion du stock de sécurité Alimentaire (SONAGESS), le programme Alimentaire Mondial, les ONG, les agences de coopération, achètent en année excédentaire entre 15.000 et 25.000 tonnes de céréales.

Suite à l'adoption des réformes économiques des années 1990, le secteur céréalier, malgré son importance socio-économique et son intérêt stratégique, a subi des modifications importantes de son environnement. Ces modifications ont porté entre autres sur :

- la libéralisation du commerce, des prix, des importations et des exportations ;
- le désengagement progressif de l'Etat de certains services d'appui ;
- la reconnaissance des acteurs privés comme partenaires à part entière de l'Etat.

A partir de l'adoption des réformes économiques, les acteurs du secteur céréalier se devaient de se réorganiser soit pour exercer plus de responsabilité, soit pour exercer de nouvelles activités. D'où la naissance du Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina (CIC-B).

Le constat est que ces « nouveaux » acteurs exercent leurs rôles avec beaucoup plus de difficultés que l'on n'aurait pu imaginer. Les acteurs sont nombreux et les contraintes liées à leurs activités sont énormes et complexes.

Le marché sous-régional est devenu une réalité depuis la libéralisation. En effet, les flux avec les pays voisins tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, sont très vivaces et concernent aussi bien les trois céréales traditionnelles (mil, maïs, sorgho) que le riz

A /LE CAS DES CÉRÉALES TRADITIONNELLES

1.2 Les transactions commerciales et les différents types de flux

1.2.1 Les transactions commerciales

Les circuits de commercialisation des céréales du producteur au consommateur suivent l'un des schémas suivants :

- **Les collecteurs villageois** se situent au niveau des villages ou hameaux de culture ; ils achètent directement aux producteurs par petites quantités. Ces collecteurs peuvent revendre soit à d'autres collecteurs situés sur les marchés départementaux ou provinciaux ou à des collecteurs envoyés par les commerçants des grands centres urbains

➤ **Les collecteurs des marchés départementaux** ont une capacité financière leur permettant de traiter environ une cinquantaine de tonnes. Ils opèrent en premier lieu sur les marchés en achetant les jours de marché auprès des producteurs. Ils servent souvent de relais pour les commerçants des grands centres à qui ils revendent en dégageant une marge brute de 5 F CFA par kilogramme, soit 500 F CFA par sac.

➤ **Les grossistes urbains** ont leurs informateurs dans les zones excédentaires qui les renseignent sur les offres en céréales et sur les prix de collecte.

1.2.2 Les principales zones de collecte

Les zones d'achat sur le territoire national sont diversifiées en fonction des prix et de l'importance de l'offre ; en année de bonne production, on collecte sur place avant les collecteurs intermédiaires et/ou autant que possible dans les zones non éloignées ; en année de mauvaise récolte, on collecte dans les zones habituelles de forte production.

Les zones de collecte sont principalement les suivantes :

- Province BANWA : Solenzo, Kouka, Koundougou, Béna
- Province KOSSI: Djibasso
- Province KENEDOUGOU : N'Dorola, Kourouma
- Province TUY : Koumbia , Houndé
- Province du PONI
- Province du HOUET : Satiri, Somasso, Dan, Dandé, Banwala, Faramana.

Il arrive que les commerçants s'approvisionnent à l'extérieur du Burkina à partir des zones de production du maïs en Côte d'Ivoire (Daloa), du Ghana et principalement dans les zones frontalières au Mali tels Kouri, Koutiala, Sikasso.

1.2.3 Les zones de desserte

a-) Au Burkina

- Province du KADIOGO : Ouagadougou
- Province du BAM : Kongoussi
- Province du SANMATENGA : Pissila
- Province BOUGOURIBA : Diébougou
- Province du PONI : Gaoua
- Province du IOBA : Dissin
- Province du YATENGA : Ouahigouya
- Province du SOUM : Djibo

b-) A l'étranger

Mali (Gao), Côte d'Ivoire, Niger

1.2.3 L'organisation des flux

a) Les flux s'établissent bien évidemment des zones excédentaires vers les zones déficitaires. Toutefois, si les flux se font directement des régions productrices vers les zones urbaines, il n'en est pas toujours de même pour les zones rurales qui peuvent passer par des zones de concentration et/ou de déconcentration avant de parvenir dans la zone de consommation finale.

- b) Les flux se développent en fonction de la complémentarité des économies de chacune des zones.
- c) Ils se développent également en fonction de l'état des voies de communication.
- d) Les flux varient considérablement en fonction des saisons en volume au cours de l'année ou encore en fonction des années (excédentaire ou déficitaire)

1.2.3 Les différents types de flux

a) Les flux de collecte (ou de groupage)

Ce sont avant tout les opérations en la matière que mènent les transporteurs des zones de production vers les commerçants collecteurs.

b) Les flux de transfert

Ceux-ci concernent les transports d'une zone de groupage vers une zone de dégroupage.

c) Les flux dégroupage

Ces flux ont pour objet de répartir les produits entre les semi-grossistes et les détaillants. Ils sont effectués par de petits véhicules ou par des charrettes.

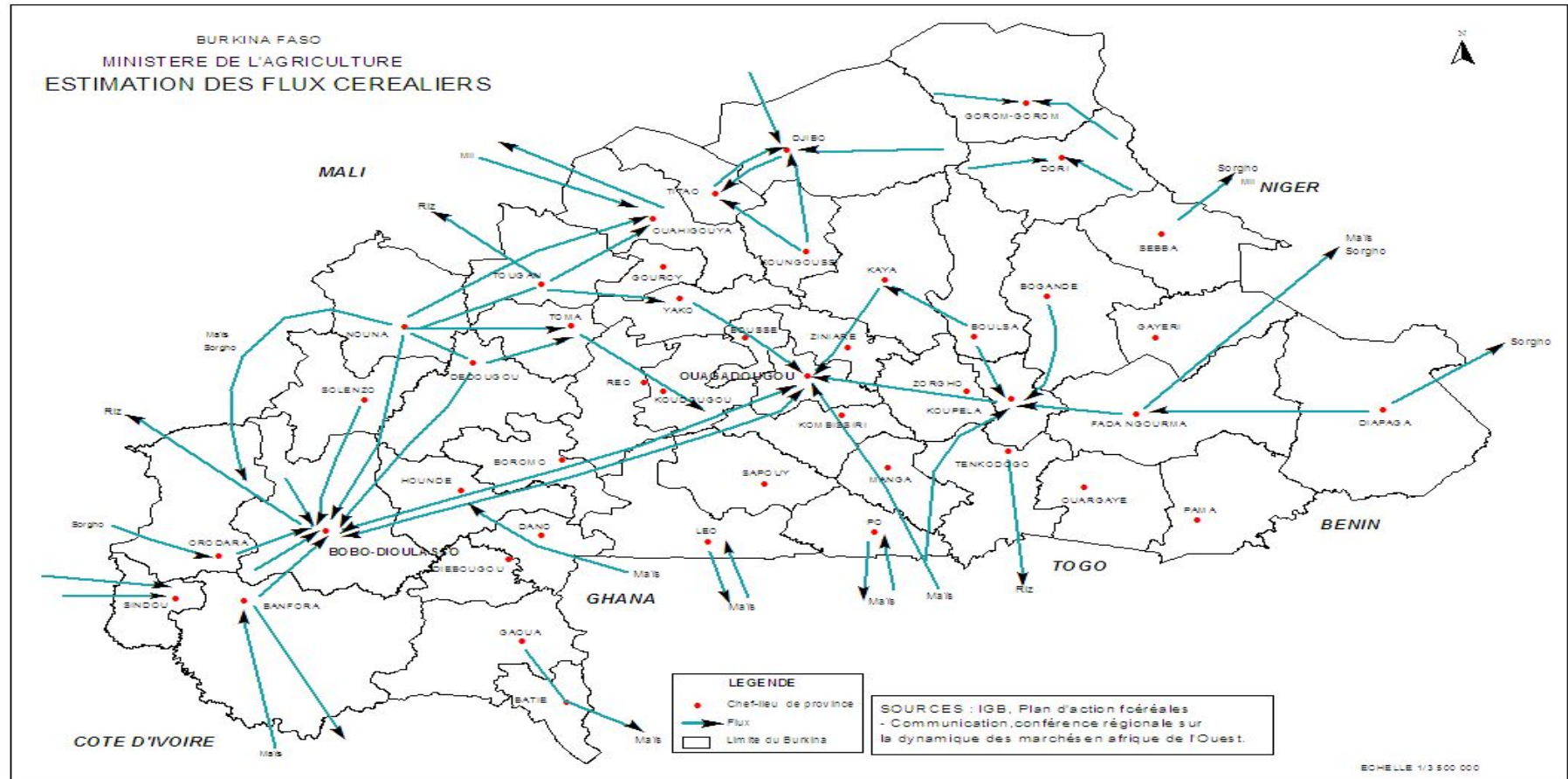
d) Les flux avec les pays de la sous-région

- Le Mali,
- Le Ghana,
- Le Niger
- La côte d'Ivoire.

B/LE CAS DU RIZ LOCAL

Pour ce qui concerne le riz local, on note les flux suivants à partir des plaines rizicoles du pays. Il s'agit de :

- *Plaine de Bagré dans la province du Boulgou* : des clients venant du Ghana voisin achètent depuis les cinq dernières années d'importantes quantités de paddy directement auprès des producteurs ;
- *Plaine de Banzon dans la province du Kéné Dougou* : des opérateurs économiques maliens s'approvisionnent régulièrement en particulier les jours de marché en paddy et en riz étuvé ;
- *Plaine de la Vallée du Kou dans la province du Houet* : des commerçants maliens viennent acheter les jours de marchés d'importantes quantités de paddy comme de riz étuvé et ce, depuis la faillite de la société « SODEGRAIN » ;
- *Plaine rizicole du Sourou dans la province du Sourou* : les productions de cette plaine sont régulièrement achetées par des commerçants venant du Mali voisin. Ces derniers achètent paddy comme riz étuvé.
-



II Flux des fruits et légumes

2.1 Contexte

Dès les années 1960, la filière horticole s'est très vite avérée être un important atout pour le développement des exportations et le gain de devises. Cela explique les nombreuses initiatives et actions gouvernementales en sa faveur : incitation à la création des coopératives maraîchères, facilitation de l'acquisition des infrastructures, etc.

Aujourd'hui et plus qu'avant, la filière s'affirme, en plus, comme un important secteur de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. C'est le seul secteur de production qui crée de nombreux emplois en milieu rural pendant la saison sèche et génère de revenus substantiels pour les jeunes et les femmes qui assurent la commercialisation de l'essentiel de la production.

2.2 Flux des échanges

2.2.1 Les échanges à l'intérieur du pays

Hormis le haricot vert, les productions sont faites pour le marché intérieur et les marchés de la sous-région. Globalement, la demande intérieure reste supérieure à l'offre domestique annuelle, quoique celle-ci soit plus importante que la demande pendant les périodes de pointe de production. La saisonnalité des productions, leur périssabilité et le manque de moyens de stockage favorisent d'une part une grande variabilité des prix, d'autre part un grand écart entre le prix au producteur (bord champ) et le prix au consommateur. La situation du marché actuel des fruits et légumes est de type oligopsonne, avec les producteurs subissant des prix faibles imposés par un nombre réduit d'acheteurs. La valeur ajoutée de la filière est très inégalement répartie entre les acteurs de la production et ceux de la commercialisation.

2.2.2 Les échanges avec les pays de la sous région.

a-) Les importations. Excepté la noix de cola, dont les importations en provenance de la Côte d'Ivoire se montent à 10.000 tonnes en 2002 (cf. Plan d'action fruits et légumes), les importations de la sous-région de fruits et de légumes frais se font lorsque la production nationale a cessé. Il s'agit essentiellement des tomates en provenance du Ghana et d'oignons du Niger (Tableau ci-dessous relatif aux périodes de production).

b-) Les exportations. Selon le Plan d'action fruits et légumes, des légumes dont 1197 tonnes tomates, 499 tonnes d'oignons et 5525 tonnes de légumes à cosse à l'état secs ont été exportées en 2002 dans les pays de la sous-région. Pour les fruits, toujours selon le Plan d'action fruits et légumes, les exportations ont concerné les noix de cajou (2263 tonnes en 2002 avec un taux de progression important de 100 %), les mangues sur le Niger et la Côte d'Ivoire dont les tonnages sont passés de 1348 tonnes en 1995 à 5268 tonnes en 2002. Concernant toujours ces deux pays les exportations de fruits séchés ont progressé de 76 tonnes en 1996 à 606 tonnes en 2002, dont 518 tonnes de tamarin et 88 tonnes de mangues séchées.

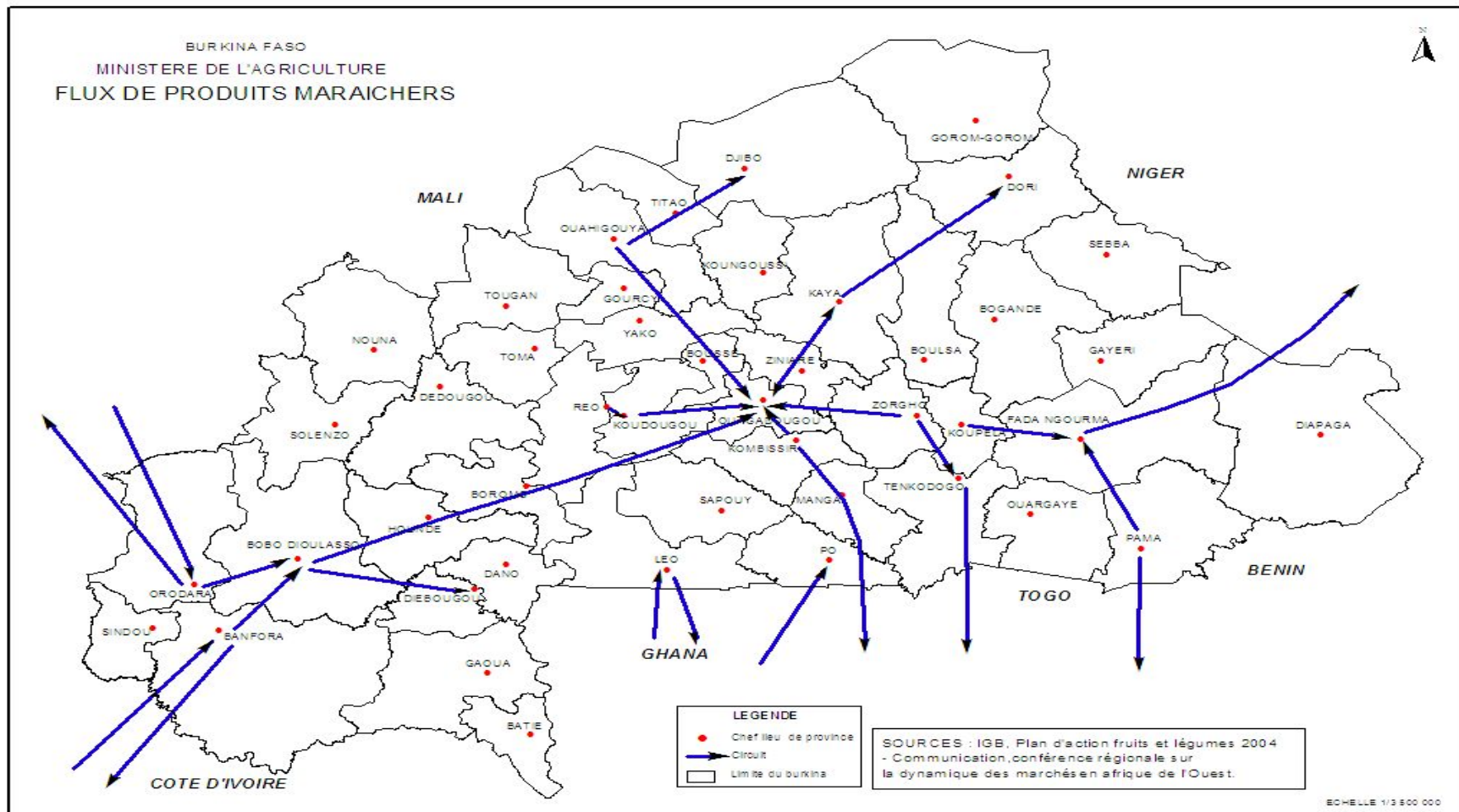
2.2.3 Les marchés européens

Ces marchés sont très évolutifs aussi bien au niveau des quantités des produits traditionnels que des besoins en nouveaux produits ou nouvelles variétés. Les exportations traditionnelles du Burkina vers l'Europe sont les haricots verts et les mangues.

Tableau : Périodes de production maraîchère en fonction des zones

Espèces	Périodes de production		Zones de productions maximales	
	Grande production	Petite production	Grande production	Petite production
Aubergine européenne	Mai – Déc.	Sept -Mars	Houet ; Oubritenga ; Sanmatenga	Yatenga Sanguié;
Aubergine africaine	Juin - Nov	Sept - mars	Bazèga ; Sanmatenga ; Comoé	Boulkiemdé ; Sanguié ;
Carotte	Oct.-Mars	Avril –oct	Oubritenga ; Yatenga ; Sanguié :	
Chou pommé	Oct – Mars	Juin – Oct.	Houet ; Sanguié ; Ganzourgou ; Boulgou ; Bazèga ; Yatenga ; Sanmentenga	Toutes les autres provinces du pays
Concombre	Oct – Juill.	Juin - Sept	Houet ; Bazèga ; Oubritenga	
Haricot vert	Oct - mars		Bam ; Sanmatenga ; Sourou ; Houet	
Laitue	Oct – Mai	Juin – Oct.	Kadiogo ; Houet ; Ganzourgou ; Yatenga	Toutes les autres provinces du pays
Oignon Bulbe	Nov – Avril		Sanguié ; Boulgou ; Bam ; Sourou	Toutes les autres provinces du pays
Oignon feuille	Mai – Déc.	Sept - Janv	Bazèga ; Oubritenga ; Boulkiemdé ; Sanguié ; Houet	Toutes les autres provinces du pays
Pastèque	Août – Fév.	Oct - Mars	Houet ; Kompienga ;	Gnagna
Pomme de terre	Déc -Avril	Oct - Mars	Houet ; Yatenga ; Sourou	Bazèga ;
Tomate	Oct – Avril	Mai - Oct	Houet ; Oubritenga ; Comoé ; Kéné Dougou ; Ganzourgou	Toutes les autres provinces du pays
Gombo	Mai – Oct	Sept - Janv	Kossi ; Bazèga ; Houet, Oubritenga ; Nahouri	Toutes les autres provinces du pays
Piment	Mai – Oct	Oct - Fév	Comoé ; Sanguié ; Nahouri ; Boulgou	Toutes les autres provinces du pays

Source : Plan d'action fruits et légumes



III Flux de Tubercules

3.1 Contexte

Au Burkina Faso on compte (07) sept principales plantes à racines et tubercules cultivées et réparties de façon hétérogène dans les (13) treize régions que compte le pays. La production varie d'une région à une autre en fonction des prédispositions agro-climatiques, économiques et socio-culturelles. Le tableau ci-dessous situe l'importance de la production nationale à travers les 13 régions.

Tableau : Moyennes des productions de 2001 à 2005

Régions	Productions moyennes par spéculation en tonnes						
	Ignames	Patates	Manioc	Souchets	Fabirama	Taro	Gingembre
Cascades	63 647	12227	660,8	724,5	-	-	-
Centre	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Est	-	8380	1045				
Centre-Nord	-	1400	-				
Centre-Ouest	16092	10639	3943,8		424,7		
Centre-Sud	-	1383,6	39,4		6,2	9,9	
Est	400,8	5984,2	15412				
Hauts-Bassins	9698,6	18547	8357,3	657		3199,2	303,8
Nord	-	11728	-				
Plateau Central	-	-	-				
Sahel	-	-	-				
Sud-Ouest	93605	4987,8	-				
Boucle du Mouhoun	-	-	-				
Total du Burkina	183 443,4	75 276	28 413,3	1381,5	430,9	3209,1	303,8

Source : Plan d'action tubercules, 2005

3.2 Flux commerciaux des tubercules

L'étude du Plan d'action des tubercules, distingue trois types de marchés principaux de transaction des tubercules, qui sont :

- les marchés locaux de collecte ;
- les marchés nationaux de regroupement et redistribution ;
- les marchés frontaliers.

Il convient de souligner que le produit de cru est le plus commercialisé. La transformation reste embryonnaire et marginale.

3.2.1 Les marchés locaux de collecte

Il s'agit de tous les lieux de collecte de base de la production de tubercules auprès des producteurs. Il est pris en compte aussi bien les achats bord champs que effectués dans les marchés des villages des zones de production. Ils constituent les points préférentiels de convergence où se croisent vendeurs (producteurs) et acheteurs (détaillants, grossistes, etc.).

Parmi ces marchés, les plus fréquentés sont :

- Région du SUD-OUEST : Passena et Bouroum Bouroum (PONI), Kpéré et Modebdo (NOUMBIEL).
- Région des CASCADES : Mangodara, Wélèni

- Région des HAUTS-BASSINS : Faramana, Koloko, Samorogouan, Kangala, Santidougou et Samogoyiri.
- Région du CENTRE-OUEST : Léo, Béha, Tô et Sapouy
- Région du CENTRE-SUD : Tiébélé , Kombissiri
- Région de l'EST : Diabo et Pama
- Région du MOUHOUN : Sanaba, Kouka et Tansila

3.2.2 Les marchés nationaux de regroupement

Les productions nationales collectées dans les hameaux de culture et sur les marchés locaux sont convoyées en partie vers les différentes villes du Burkina Faso pour être mises à la disposition des consommateurs.

Les villes à proximité des localités de production sont approvisionnées par des demi-grossistes et détaillants, mais également par des producteurs eux-mêmes. Les quantités sont surtout transportées par le biais des véhicules pick-up et accessoirement à l'aide de charrettes. Les gros camions sont moins fréquents sauf dans les zones d'accès difficiles comme Mangodara (Cascades), et dans certains villages de Midebdo et Kpéré (Noumbiel).

Les chargements des camions de 8 à 10 tonnes en tubercules sont acheminés sur les gros marchés de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya dans une moindre importance les villes de Koudougou, Kaya, Pouytenga et Dori.

En d'autres termes les approvisionnements de ces marchés proviennent des localités suivantes :

- Mangodara, Kéné Dougou et accessoirement de la région du Sud-Ouest, pour ce qui du marché de Bobo-Dioulasso ;
- de la zone de Léo, de Sapouy et de Bobo-Dioulasso, en ce qui concerne le marché de Koudougou ;
- la région de l'Est et de Koupéla, en ce qui concerne le marché de Pouytenga ;
- la région du Sud-Ouest, du Centre-Ouest, de l'Est, du Centre –Sud, du Centre-Est et de Bobo-dioulasso, en ce qui concerne les marchés de Ouagadougou, de Ouahigouya et de Dori.

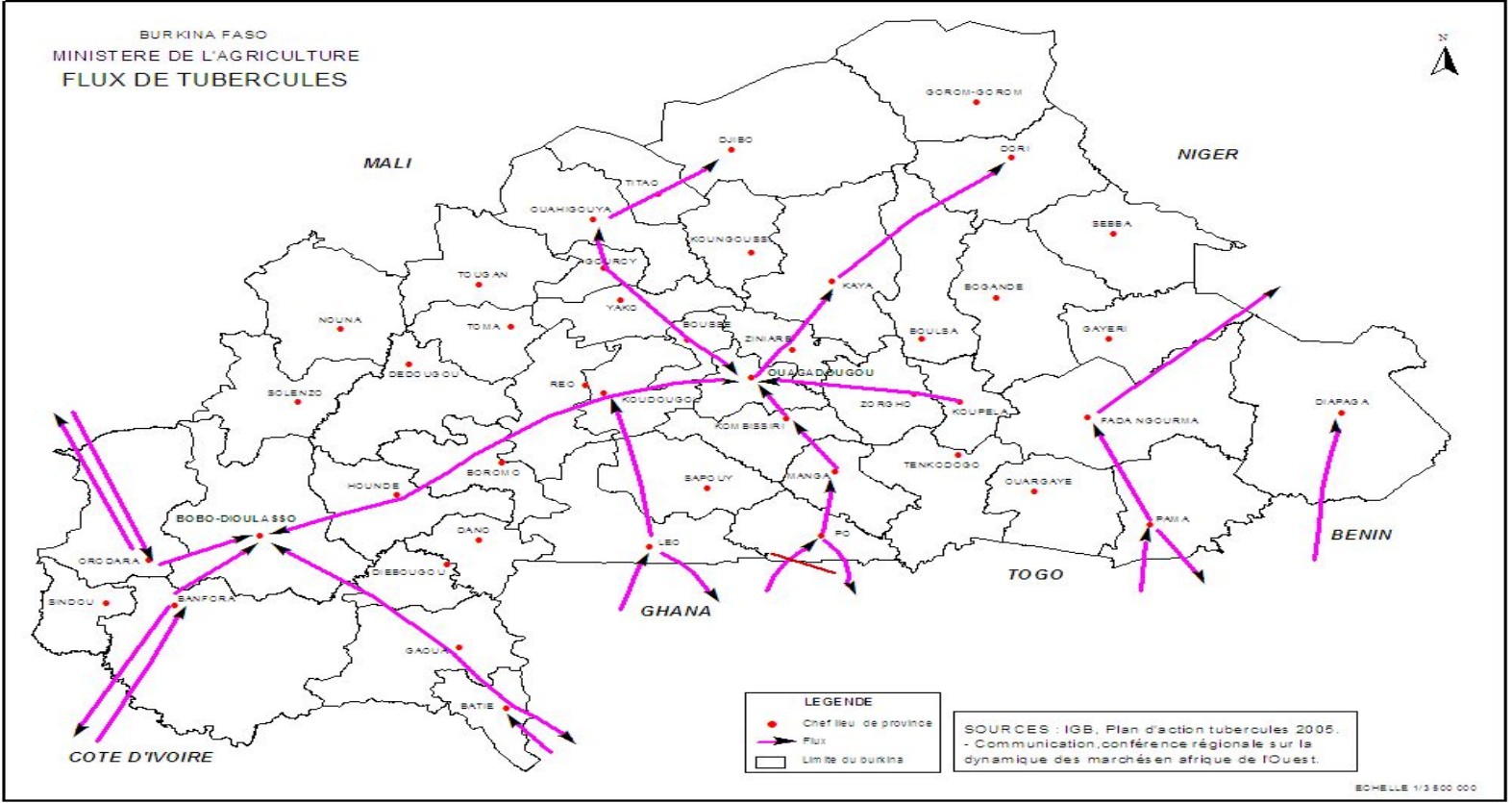
Les marchés de Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Ouahigouya jouent un rôle essentiel dans le regroupement et la redistribution du produit de cru, au profit des marchés des autres villes à l'intérieur du pays ainsi que des marchés et villes frontaliers à d'autres pays.

3.2.3 Les marchés frontaliers

Les zones de production de tubercules du Burkina Faso jouxtent avec des localités importantes des pays voisins avec lesquels celui-ci partage une frontière commune. Ces dernières disposent et tiennent de marchés quotidiens qui sont les lieux d'échanges de marchandises entre les communautés frontalières. Il s'y échange une partie non moins importante de la production de tubercules et d'autres productions venant des différentes contrées des zones frontalières. Parmi ces marchés, les plus importants sont ceux des localités de :

- Doropo et Kalamon, à la frontière avec la Côte d'Ivoire ;
- Koloko, Faramana et de Kôro, à la frontière avec le Mali ;
- Guelwongo, Léo, Pô, Toumou et de Kpéré, à la frontière avec le Ghana ;
- Kantchari et Namounou à la frontière du Niger ;
- Pama, Namounou, Porga et Tanguiata à la frontière du Bénin ;
- Sinkansé, Tambado et Bittou, à la frontière du Togo.

Hormis, les échanges transfrontaliers des tubercules de cru, les marchés burkinabè constituent des lieux d'échanges intenses de produits dérivés des tubercules venant du Togo, du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Il s'agit particulièrement d'attiéké, de gari, de tapioca, de la farine, etc.



Communication sur l'analyse des flux présentée par L. Mathias ZIGANI

IV Flux de Bétail

4.1 Contexte

Le Burkina Faso, à l'instar de ses voisins du Sahel, est un pays d'élevage par excellence. En effet, le pays compte un important cheptel de bovins, d'ovins et de caprins estimés respectivement à 5 millions, 7 millions et 8 millions de têtes. Le Burkina Faso compte également 30 millions de volailles.

De par sa situation géographique, le Burkina Faso a un avantage particulier en matière de commerce de bétail sur pied pour l'approvisionnement du marché intérieur et des marchés extérieurs notamment des pays côtiers voisins.

4.2 Les échanges commerciaux de bétail

Dans le circuit du commerce du bétail vif, on distingue (04) quatre types de marchés à bétail au Burkina Faso, et ce, sur la base de leur situation géo-économique. Il s'agit des :

- Marchés de collecte ;
- Marchés de regroupement ;
- Marchés terminaux ou marchés de consommation.
- Marchés d'exportation

4.2.1 Marchés de collecte

Les marchés de collecte se situent dans les zones de production à la frontière des nomades et des sédentaires. On y compte parmi ces marchés : Gorom-Gorom, Déou, Markoye, Djibo.

4.2.3 Marchés de regroupement

Ces marchés sont assez importants du fait des transactions qui s'y opèrent ; les producteurs sont généralement absents. Les vendeurs sont peu nombreux face à un grand nombre d'acheteurs (marchands de bétail, chevillards, citadins).

Dans ces marchés qui sont ceux de Kaya, de Pouytenga, et Fada dans une période récente, on y trouve beaucoup de bétail destiné aux grands centres urbains Ouagadougou, Bobo-Dioulasso.

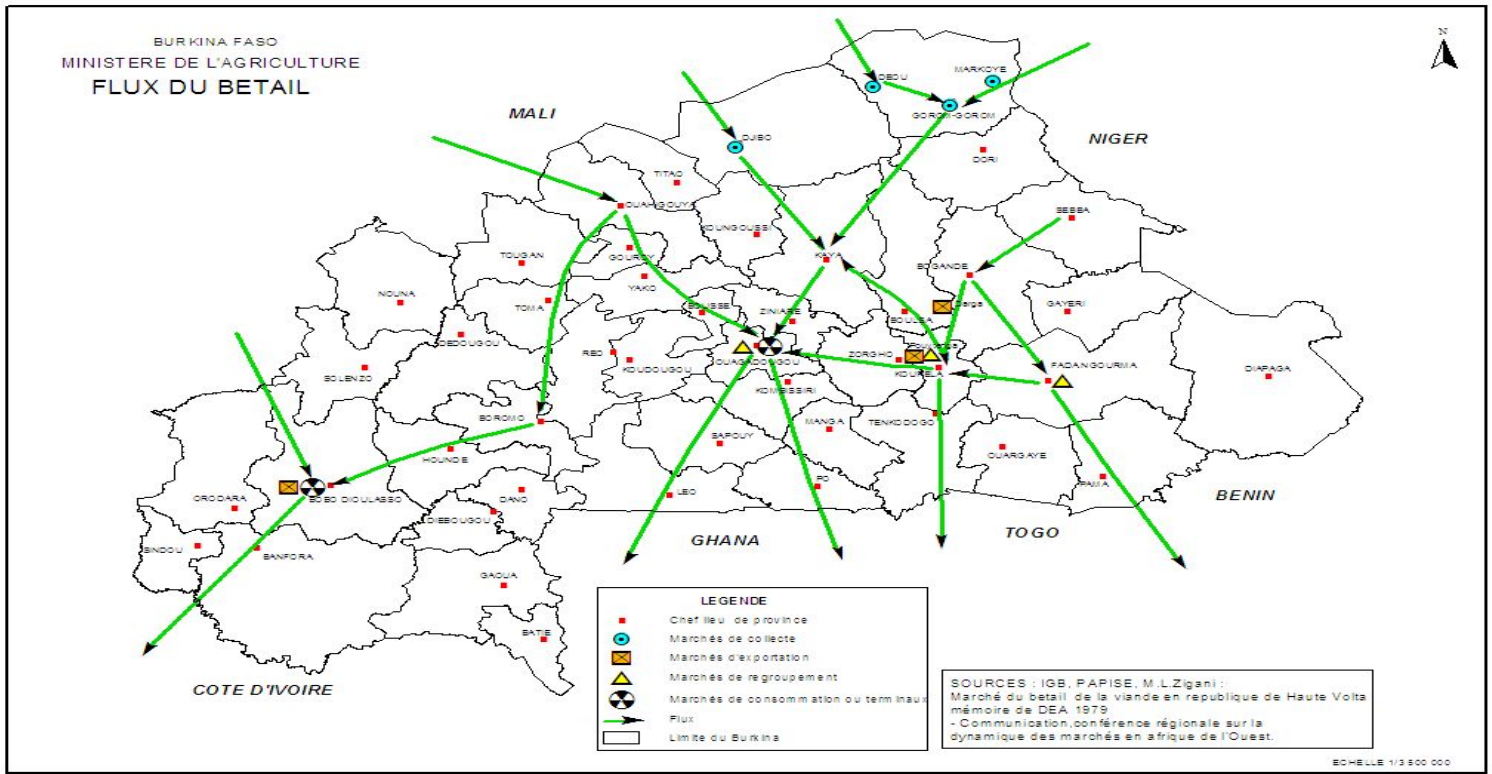
4.2.3 Marchés terminaux ou marchés de consommation

Ce sont les marchés de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. A partir de ces marchés, les animaux subissent la transformation à l'abattoir pour les besoins des consommateurs.

4.2.4 Marchés d'exportation

Ce sont des marchés où le bétail est destiné à l'exportation. Il s'agit essentiellement des marchés de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Cependant, avec la crise ivoirienne des marchés de regroupement sont devenus des marchés d'exportation c'est le cas de Kaya, Fada N'Gourma, Pouytenga



Communication sur l'analyse des flux présentée par L. Mathias ZIGANI